

SÉANCE PLÉNIÈRE | Création du Syndicat des Montagnes de l'Ariège

Ce lundi 7 juillet 2025, les élus Départementaux se réuniront en séance plénière à partir de 15h00 pour examiner un seul rapport : La création du Syndicat des Montagnes de l'Ariège.

En effet, face aux mutations climatiques, économiques et sociétales, l'avenir des stations de montagne en Ariège appelle à une réflexion stratégique de long terme. C'est dans ce contexte, qu'une étude d'envergure conduite à l'échelle départementale a permis d'identifier les leviers essentiels à mobiliser pour assurer leur pérennité et leur attractivité à l'horizon 2040.

Le Syndicat des Montagnes de l'Ariège (SMA) incarne une vision partagée : celle d'un tourisme de montagne durable, attractif et solidaire. Il marque une nouvelle étape dans le développement et la préservation des territoires de montagne ariégeois.

En amont de cette séance, la Présidente du Conseil Départemental Christine Téqui, vous

Lundi 7 juillet à 14h00 en salle 364

Au plaisir de vous accueillir.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr